



Processus de demande de mise à jour pour les codes et les descriptions eDocs

Afin d'éliminer les ambiguïtés et d'améliorer la convivialité de la solution pour les documents électroniques (eDocs), le CSIO a réuni des représentants de toute l'industrie pour élaborer [40 codes et descriptions](#) correspondant aux eDocs envoyés par les assureurs actuellement.

La norme eDocs est conçue pour évoluer en fonction des besoins opérationnels, et l'équipe des normes du CSIO est prête à aider les membres à mettre leurs eDocs en correspondance avec les codes appropriés. Les courtiers, les assureurs et les fournisseurs de logiciels peuvent communiquer avec le CSIO à l'adresse Standards@csio.com en indiquant les détails ci-dessous. Le CSIO examinera la demande pour déterminer si une description et un code appropriés existent dans la norme eDocs :

- objet : « Demande de code eDocs »;
- description de l'eDoc pour lequel vous souhaitez obtenir un code;
- dans la mesure du possible, une copie de l'eDoc;
- proposition de code, existant ou nouveau, pour le cas d'utilisation.

Si une nouvelle description et un nouveau code doivent être ajoutés à la norme pour l'eDoc, les membres assureurs et fournisseurs peuvent soumettre une demande de mise à jour en suivant la procédure suivante :

- a) Ouvrir une session sur CSIO.com et accéder à l'[outil de demande de mise à jour des normes](#). Depuis cette session, vous pouvez soumettre de nouvelles demandes de mise à jour, publier des commentaires sur les demandes de mise à jour en cours de traitement afin de simplifier le processus d'approbation et consulter toutes les demandes de mise à jour, en attente ou déjà traitées : la date de soumission, l'état actuel, l'analyse de rentabilité, les renseignements techniques et les détails sur la résolution disponibles sont inclus.
- b) Les demandes de mise à jour sont examinées par l'équipe des normes du CSIO. Le CSIO peut communiquer avec le demandeur pour obtenir des précisions ou de plus amples renseignements. La demande de mise à jour porte la mention « En cours d'examen » et est ajoutée à l'ordre du jour du prochain groupe de travail sur les normes nationales.
- c) Le CSIO organise un groupe de travail mensuel sur les normes nationales pour discuter des demandes de mise à jour en cours. Ensemble, les membres peuvent approuver, reporter ou retirer une demande de mise à jour.
- d) La résolution est mentionnée dans le procès-verbal du groupe de travail et dans l'outil de demande de mise à jour des normes.
- e) Les demandes de mise à jour approuvées peuvent être programmées immédiatement dans les systèmes des membres.
- f) La version semestrielle des normes permettra l'intégration officielle de tous les codes et descriptions approuvés.

À terme, le processus de demande de mise à jour administré par le groupe de travail sur les normes nationales profite à l'industrie de l'assurance de dommages en offrant aux courtiers, aux assureurs et aux fournisseurs un moyen régulier et réactif de produire collectivement des normes de données réutilisables et exemptes d'ambiguïté. Nous encourageons les membres assureurs et fournisseurs à consulter régulièrement l'outil de demande de mise à jour des normes et à participer à notre groupe de travail mensuel. Visitez notre [page Événements à venir](#) pour vous inscrire.